

Mis en ligne le : 27/06/2023  
Sur [www.plouedern.fr](http://www.plouedern.fr)

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN du 20 juin 2023

Délibération N° : 2023/06/20/04

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le quatorze juin, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 21 - présents : 19 - votants : 20.

Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 20 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MAUBIAN, MINGANT, CORRE, PÉRON, GARALT, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, TANGUY, BLONS.

Absents et excusés : Mme MAREC-PRIGENT (pouvoir à M. QUÉDEC), et M. AVETAND.

Secrétaire de séance : Mme Céline TANGUY.

Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS)

## MAISON DES AÎNÉS : MAÎTRISE D'ŒUVRE

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de création d'un quartier destiné aux aînés avec une maison des aînés en partenariat avec Brest Métropole Habitat.

Monsieur le Maire précise que BMH a déjà lancé un appel d'offre de maîtrise d'œuvre pour lequel l'entreprise ENO Architectes a été retenue.

Afin de n'avoir qu'un seul et unique maître d'œuvre pour l'ensemble du projet, il est proposé de missionner l'entreprise ENO Architecte pour les deux missions de maîtrise d'œuvre suivantes :

- Maîtrise d'œuvre de la maison des aînés et de la chaufferie
- Maîtrise d'œuvre des travaux de VRD du quartier des aînés

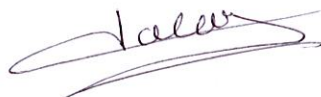
Après en avoir délibéré, Le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

Retient l'entreprise ENO Architectes, pour un montant ne devant pas excéder 55 000 € HT, pour les missions suivantes :

- Maîtrise d'œuvre de la maison des aînés et de la chaufferie
- Maîtrise d'œuvre des travaux de VRD du quartier des aînés

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

La Secrétaire de séance,  
Céline TANGUY



Le Maire,  
Bernard GOALEC

